**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** Mali-Niger

**TYPE DE RAPPORT : SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL : FINAL**

**ANNEE DE RAPPORT :** 2021

|  |  |
| --- | --- |
| **«** Appui aux initiatives transfrontalières de dialogue communautaire et avec les acteurs du secteur de la sécurité et de la justice pour la consolidation de la paix au Mali et au Niger »  **Numéro de projet sur le portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :**  **Mali** 00114134 **IRF-299 ; Niger** 00114135 **IRF-300** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire : MPTF** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  ONU FEMMES MALI **(Agence coordinatrice)**  ONU FEMMES NIGER  ONUDC MALI  ONUDC NIGER |
| **Date du premier transfert de fonds :** Janvier 2019  **Date de fin de projet :** 31 mars 2021  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** Oui | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire) :**  **Agence récipiendaire Budget**  **ONU FEMMES MALI $ 1195097**  **ONUDC MALI $ 551156**  **ONU FEMMES NIGER $ 856045**  **ONUDC NIGER $ 411866**    **Total : $ 3 014 164**    Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 72%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*    **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 622 902  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : $407005 | |
| **Marquer de genre du projet : GM3**  **Marquer de risque du projet : Moyen**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area ») :** | |
| **Préparation du rapport :**  **Rapport préparé par :** Wanalher Ag ALWALY/ Equipe technique  **Rapport approuvé par :**  **Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport :** Non | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*
* *Veuillez inclure des considérations, ajustements et résultats liés au COVID-19 et répondez à la section IV.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères)

Ce rapport couvre l’ensemble de la période de mise en œuvre du projet au Mali et au Niger. Tout le travail préparatoire (contractualisation avec les partenaires de mise en œuvre, ciblage etc.) a été exécuté depuis le premier trimestre de sa mise en œuvre en début 2019. Le projet a été mis en œuvre à travers des organisations locales de la société civile et les services des ministères partenaires au Mali et au Niger (notamment les ministères de la sécurité, défense, promotion féminine etc.) appuyées par les agences ONU Femmes et ONUDC. Certaines actions importantes ont été directement mises en œuvre par les agences. A date, le projet présente un taux de mise en œuvre global de 98% (non certifié).Ce taux d’exécution n’inclus pas le budget réservé à l’évaluation finale du projet qui est en cours.

**Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :**

La période des six prochains mois sera consacrée à la conduite de l’évaluation finale du projet déjà en cours. Le rapport final de l’évaluation sera produit et soumis durant la période.

**POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :**

**Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (Limite de 1500 caractères) :**

L’intégration et la participation accrue des femmes dans les mécanismes communautaires de prévention et gestion de conflits ainsi que leur acceptation par les leaders communautaire et religieux dans les communes d’intervention du projet (3% de femmes en 2019 à au moins 31% de femmes en 2021) ont été les principaux changements structurels, institutionnels observés.

Ces résultats ont été atteints avec le support financier de PBF dans quatre (4) communes transfrontalières du Mali (Ouatagouna, Tessit, Menaka et Anderamboukane) et deux (2) communes du Niger (Ayorou et Bankilaré).

Autre changement structurel observé (mais qui sera mesuré par l’évaluation finale du projet) est relatif à la perception positive par les communautés du rôle et de la contribution des femmes et des jeunes dans la prévention et de la gestion des conflits et de la consolidation de la paix.

**En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):**

La réduction des conflits observée durant la mise en œuvre du projet a permis sans doute de préserver des vies et la stabilité en favorisant un climat de paix et d’entente sociale ayant un impact positif sur la mobilité et les échanges entre les communautés. Ce climat a aussi favorisé l’accès des populations aux aides humanitaires et les leaders et responsables locaux ont facilité les interventions du projet. L’implication des leaders communautaires pour l’intégration et la participation actives des femmes, la promotion du dialogue communautaire, du vivre ensemble et le renforcement des liens sociaux a contribué à cet impact humain. D’ailleurs, au moins 18 conflits communautaires autour des différents politiques, des champs etc. dans les communes d’intervention du projet à savoir Ouatagouna, Tessit, Ménaka, Anderamboukane (Mali) et Banibangou, Tera et Bankilaré (Niger) ont pu être résolus.

Aussi, grâce aux différents renforcements de capacités sur la prévention et gestion de conflits et la sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale, les jeunes et les femmes impliqués démontrent désormais un engagement et une implication perceptibles dans les processus et mécanismes locaux de prévention et de gestion de conflits. Grace aux connaissances acquises et démontrées au sein de la communauté, 5 jeunes (3 femmes et 2 hommes) ont été engagés par des organisations de la société civile en tant qu’animateurs pour sensibiliser leurs pairs aux actions de paix et de réconciliation communautaires ainsi qu’à la participation des femmes. Ces jeunes ont été identifiés dans les communes de Tessit et Ouatagouna (village de Labezanga).

Le 10 juillet 2019 la vice-présidente du comité de paix mis en place avec l’appui du projet au niveau de la commune de Ouatagouna (cercle d’Ansongo, Gao, Mali) témoignait : « Nous avons résolu 3 conflits communautaires (entre éleveurs et agriculteurs) et prévenu plusieurs dans la commune grâce au travail du comité ». Ce témoignage est tout aussi illustratif du caractère fonctionnel et inclusif des mécanismes mis en place et l’engagement des communautés concernées y compris les femmes et les jeunes interrogés lors de différentes missions de suivi du projet.

L’impact s’est également le plus ressenti au niveau local où les bénéficiaires ont partagé les connaissances reçues à travers les séances de causeries organisées au niveau des quartiers et des villages.

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1: D’ici la fin du projet, les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques[[1]](#footnote-1) de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les femmes et les jeunes, préviennent et résolvent de manière efficiente les conflits au niveau local.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **Achieved**

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intègrent mieux les femmes et les jeunes grâce aux actions du projet et l’engagement des communautés et des autorités locales. Le niveau de la présence des femmes et des jeunes dans ces mécanismes est passés en moyenne de 3% (2019 ?) à 31% (2021 ?) à la fin du projet. Au niveau de 5 communes sur les 7 que couvrent le projet, les femmes et les jeunes ont un niveau d’implication et de contribution satisfaisant aux activités locales en matière de prévention et gestion de conflits communautaires.Cependant, les actions du projet ont été fortement perturbées et souvent limitées par le facteur de l’insécurité et la propagation de la pandémie de la COVID-19 intervenue durant l’avant dernière (2020) et la dernière année (2021) de mise en œuvre du projet.

Les effets se sont traduits par le ralentissement des activités du projet corolaire des mesures de restriction de mouvements, de rassemblements, fermeture des frontières etc. de suite de la pandémie. Comme sus indiqué le comité technique transfrontalier a pu mettre en place des mesures de mitigation qui ont permis de poursuivre la mise en œuvre des activités. C’est ainsi que 37 campagnes de sensibilisation sur la prévention des conflits et la cohésion sociale (incluant des rencontres d’échanges au niveau des communes et villages de part et d’autre de la frontière Nigéro-Malienne) ont été menées à Ménaka, Ansongo (Mali) et Tillaberi (Niger). L’implication des acteurs clés (leaders traditionnels/coutumiers et religieux, les communicateurs traditionnels etc.) a été très marquée lors de ces activités. Les messages envoyés par les acteurs (élus locaux, leaders traditionnels et religieux, leaders femmes et jeunes) ont contribué à accroitre le rapprochement, l’échange d’informations et l’engagement des communautés locales et transfrontalières.

317 personnes (dont 91 femmes, 118 jeunes et 94 leaders et 14 agents de l’Etat) ont pu s’échanger régulièrement sur les efforts et mécanismes de paix dans les zones du projet. Ceci grâce à l’appui du projet à travers la tenue de 12 ateliers dont 8 rencontres d’échanges entre acteurs locaux (société civile, organisations de femmes et de jeunes, autorités) et trois (3) ateliers de formation de formateurs sur la prévention et la gestion pacifique des conflits pour les femmes, les jeunes et les autorités locales. Dans un même temps, les ateliers de formation ont permis de doter les femmes (75) et les jeunes (120) de compétences nécessaires relatives à la maitrise des techniques d’animation et de conduite d’une formation en prévention et résolution de conflit.

Aussi, un état des lieux sur le contexte sécuritaire, les implications sur les rapports entre les communautés et tenir les autorités informées et associées aux actions de prévention et de résolution de conflits est disponible. Ceci a été mené par les communautés à la suite de deux (2) rencontres périodiques entre les autorités locales à travers les élus locaux (24), sous-préfets (3) et chefferies traditionnelles (37) des communes bénéficiaires du projet qui ont été organisées dans le cadre de la mise en œuvre des plans d’action portant sur les activités communautaires de paix et cohésion sociale. Conformément à une attente du projet, un répertoire des organisations engagées sur les questions de femmes, paix et sécurité dans la zone d’intervention a été finalisé du côté du Mali. Il servira à rendre disponible des informations fiables sur ces organisations, leur localisation et permettra aux intervenants d’accéder à ces informations pour mieux assurer le ciblage et l’implication des organisations des femmes dans les interventions.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

La prise en compte du genre et l’égalité des sexes sont au centre des objectifs et actions du projet. Les femmes ont été à 60% bénéficiaires pour toutes les actions déjà mises en œuvre dans le cadre du projet. La stratégie mise en œuvre consistait à sensibiliser directement les leaders communautaires qui ont enfin accepté et appuyé la pleine participation des femmes et des jeunes notamment dans les comités de paix mis en place avec l’appui du projet. Les leaders communautaires reconnaissent de plus en plus l’utilité de la contribution des femmes aux efforts de paix et de stabilisation sociale.

**Résultat 2: D’ici la fin du projet, les forces de défense et de sécurité et les acteurs de la chaîne pénale intègrent les droits humains, particulièrement les droits des femmes, et le genre dans leurs missions dans la zone d’intervention et développent une relation de confiance avec les communautés**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **Achieved**

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Un diagnostic a été mené auprès des forces de défense et de sécurité du Mali. Les conclusions de ce diagnostic ont permis d’identifier le niveau souvent très faible de connaissance des forces de défense et de sécurité sur les questions de droits humains et de genre. Le travail mené a permis aussi d’identifier les forces et les faiblesses des FDS en matiere de droits humains et de protection des civiles et de formuler des recommandations en lien avec leur renforcement. C’est ainsi qu’à l’occasion d’un atelier de travail, les besoins prioritaires de renforcement de capacités des FDS ont été identifiés dans le cadre d’un plan d’action en cours de finalisation par le ministère de la défense et des anciens combattants du Mali. Les besoins de renforcement des FDS identifiés portent essentiellement sur le genre, le droit humanitaire et le droit commun.

En outre, il a été constaté que la confiance des communautés à l’égard des FDS s’est renforcée grâce aux multiples rencontres organisées de façon nationale et transfrontalière entre les forces de défense et de sécurité et les acteurs de la chaine pénale (ACP) et les messages de sensibilisation véhicules à travers les radios sur la complémentarité des rôles respectifs des FDS, ACP et communautés et la complémentarité de leurs rôles respectifs pour une paix durable. D’ailleurs, la période a été aussi marquée par la réalisation de cinq (5) campagnes de sensibilisations sur le mandat et les missions des forces de défense et de sécurité, organisées avec les communautés en vue de mieux s’ouvrir à l’action et la présence des autorités et des services.

De plus, une plateforme de partage d’informations collectives et privées a été (groupes WhatsApp) mise en place grâce aux rencontres transfrontalières entre FDS et ACP du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Aussi, 400 FDS et ACP du Niger et du Mali ont eu une connaissance accrue sur la nécessité de la prise en compte des droits humains et du genre dans l’exercice de leur fonction, la collaboration avec les communautés, et l’implication des communautés plus particulièrement les femmes et les jeunes dans le processus de résolution, de gestion des conflits et dans la lutte contre le terrorisme, les règles pénales applicables aux terrorismes et autres formes de criminalité organisée des pays frontaliers du Sahel, règles de coopération judiciaire entre les pays transfrontaliers.

Ces résultats clés ont permis d’obtenir d’autres résultats dont :

* 17 présumés terroristes formés en Mauritanie et qui devaient aller prêter main forte à boko haram Diffa, ont été arrêtés à Tillabéry. Ceci est fruit d’une action coordonnée entre les FDS du Mali et du Niger travaillant au niveau des frontières. Une lettre de félicitations et de remerciements adressée aux FDS de Tillabéry a été envoyée par le Gouverneur.
* 3 personnes dont un militaire ont été arrêtées à Téra pour des viols et autres formes de VBG commis sur des filles de cette localité ;

A part le renforcement de capacité des FDS et ACP, plus de 300 000 auditeurs de part et d’autre des frontières (Mali Niger) ont eu une connaissance accrue sur les rôles et mandats des FDS et ACP à travers les émissions des radios communautaires sous forme de dialogue communautaire.

Aussi, 220 formateurs de la société civile venant des différentes communes couvertes par le projet au Mali et au Niger ont pu renforcer leur connaissance sur les rôles et mandats des FDS et ACP, la collaboration avec ces derniers, les voies de recours, le signalement des cas de violation de droit humains et le plaidoyer.

Plus de 200 000 bénéficiaires indirects ont pu bénéficier de la thématique promue par le projet, à travers le rôle de relais joué par les bénéficiaires de la société civile, des FDS, ACP, du G5 Sahel a l’occasion des rencontres au niveau local organisées par et les émissions animées par les radios communautaires.

Lors des rencontres, les défis liés à la collaboration entre ces acteurs sur le terrain et les communautés ont été identifiés et des recommandations ont été formulées pour faire face à ces défis. Les recommandations formulées sont relatives notamment à l’abandon chaque souvent constaté des poursuites contre des présumés terroristes arrêtés par les FDS et remis à la justice tant au Mali qu’au Niger et d’un autre côté, les communautés qui se plaignent des violences subies par des membres de la communauté lors des patrouilles militaires.

Toutes ces questions ont fait l’objet de débats directs et francs entre acteurs présents. L'objectif était de recouvrer la confiance des populations vis-à-vis des forces de défense et de sécurité ainsi des services de justice. A la suite des différentes rencontres, les responsables des forces de défenses et de sécurité ont donné d’exemples explications sur les procédures et méthodes utilisées mais également les difficultés rencontrées lors des opérations en question tout en donnant l’assurance que les militaires sont de plus en plus sensibles aux droits humains à mesure qu’ils les connaissent.

Aussi, une campagne de sensibilisation sur le cadre de recevabilité au niveau local avec les élus, organisations de la société civile, organisations de femmes, autorités locales à travers émissions radiophoniques et de passages des équipes dans les différents villages dans la zone d’intervention et qui a permis de toucher 21 354 personnes dont 7845 femmes, 6789 jeunes et 6720 hommes dans la zone d’intervention du projet.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Toutes les actions réalisées dans le cadre de ce résultat ont fait un focus autant que possible sur une participation accrue des femmes y compris au niveau des forces de défense et de sécurité et des communautés conservatrices, traditionnellement réticentes aux questions de genre et d’égalité des sexes. La question de genre est aussi abordée lors des séances de sensibilisation spécifiques auprès des communautés bénéficiaires.

De plus, deux (2) études sur le degré d’inclusion du genre et des droits humains dans les missions des FDS et ACP ont été réalisées au Mali (Gao et Ménaka) et au Niger (Tillabéry).Il est ressorti globalement de ces études que la question de genre est très peu prise en compte de même que les connaissances des droits humains en particulier ceux des femmes et des filles etaient largement méconnus par les membres des forces de défenses et de sécurité en opérations.

**Résultat 3: Le partage d’expériences et de bonnes pratiques ainsi que le plaidoyer sur les thématiques du projet sont promus par une approche transfrontalière et sous régionale.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **Achieved**

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Plus de 400 FDS, ACP, du G5 Sahel, des acteurs de la société civile et des représentants du bureau du médiateur, de la Commission Nationale de Droits de l’Homme (CNDH) du Niger, du Mali et du Burkina Faso ont eu l’occasion de partager les expériences et les bonnes pratiques au niveau national et transfrontalier sur les mécanismes existants dans chaque pays. Pour cette rencontre, le Burkina Faso avait été spécialement invité et pris en charge par des fonds internes pour sa participation à sa demande. Lors de la rencontre, la nécessité d’une franche collaboration entre les acteurs cités plus haut, le respect strict des droits humains, de la redevabilité et ont été les points forts du plaidoyer des communautés et autorités bénéficiaires du projet sur la continuité des activités de sensibilisation sur la connaissance et le respect des droits et la protection des femmes et des filles et la nécessité de la pérennisation des acquis du projet dans ce sens.

Comme déjà entamé au cours de l’année passée, le partage des bonnes pratiques et d’expérience a continué (la création et les échanges d’informations via des groupes WhatsApp et autres rencontres informelles entre acteurs à l’occasion des foires hebdomadaires) avec les acteurs et autorités locales ainsi qu’aux organisations partenaires de mise en œuvre qui ont assuré une bonne coordination et des échanges permanents sur les bonnes pratiques. Ce partage a aussi marqué toutes les réunions techniques (planification des activités, état des lieux etc.) et de coordination du projet aux niveaux local et transfrontalier. Aussi certaines activités ont été reformulées pour prendre en compte la dimension COVID-19. Cela a consisté du côté du Niger à l’organisation d’une campagne de porte à porte auprès des ménages vulnérables afin de les doter en matériels de prévention de la Covid-19. Cette activité a touché plus de 28 674 personnes dont 9786 hommes, 9643 femmes et de 9 245 jeunes dans les communes de Goroual, Ayerou, Banibangou et Bankilaré. Une étude sur l'impact de la Covid-19 sur la sécurité des communautés avec une approche sensible au genre a été menée à travers le ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l’Enfant et dont la validation est en cours. Au-delà du cadre défini par le projet, l’équipe technique a partagé les bonnes pratiques et expérience de l’implication des femmes et des jeunes du projet transfrontalier au séminaire organisé par l’Ecole de Maintien de la Paix Alioun Blondin Beye à Bamako du 26 au 28 octobre 2020 à Bamako devant plus soixante experts et professionnels venus des 3 pays Liptako Gourma (Mali Niger Burkina Faso). L’expérience du projet a été très apprécié par les 72 experts et professionnels venus du Mali, du Niger, du Burkina et de la Mauritanie.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Face aux réticences et pesanteurs socio-culturelles ancrées, il a fallu beaucoup d’efforts en terme de sensibilisation, formation et conseils aux leaders des communautés pour parvenir à ce que la question du genre soit traitée de manière transversale lors de la mise en œuvre de toutes les activités du projet avec une exigence stricte sur le respect de la représentativité (40%) des femmes (15%) et des jeunes (25%) lors du ciblage et de la mise en œuvre des comités appuyés par le projet. Ainsi, toutes les actions réalisées dans le cadre de ce résultat ont fait un focus sur une participation accrue des femmes y compris au niveau des forces de défense et de sécurité et des communautés conservatrices, traditionnellement réticentes aux questions de genre et d’égalité des sexes. La question de genre est aussi abordée lors des séances de sensibilisation spécifiques auprès des communautés bénéficiaires.

**Résultat 4: N/A**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **N/A**

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Partie III: Questions transversales**

**Partie III : Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  Deux (2) missions de supervision conjointes des activités ont été planifiées mais elles n’ont pu se réaliser à cause les mesures restrictives notamment la suspension des rencontres de plus de cinquante personnes et la mise en quarantaine de la ville de Niamey par le Gouvernement Nigérien dans le cadre de la prévention de la COVID-19.  4 missions de suivi ont été menées auprès des partenaires du projet au Mali et au Niger | **Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?**  OUI  **Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ?** Non.  Mais cette question sera prise en charge par l’évaluation finale du projet en cours. |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?  Non. En dehors du suivi de la mise en œuvre des activités à travers les indicateurs, aucun exercice d’évaluation n’a été réalisé. | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire) : 50000  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)* : L’évaluation final du projet a été lancée. Le rapport préliminaire est déjà en cours d’élaboration par le prestataire. Le groupe de référence a été mis en place et s’est déjà réuni une fois. |
| **Effets catalytiques (financiers) :** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur : Montant ($) : |
| **Autre** : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires ? (Limite de 1500 caractères) | Des documents annexes seront joints à ce rapport retraçant quelques faits majeurs de la mise en œuvre des activités. |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19 : Les activités non entamées à l’irruption de la COVID 19 ont été reformulées en partie pour prendre en compte cette dimension dans la mise en œuvre des activités.

$ : 300 055

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

**N/A**

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

Face à l’apparition de la COVID-19, les services des Etats du Mali et du Niger n’avaient pas les capacités de proposer des mesures de réponses à l’ensemble de leur population sur le territoire. C’est donc l’appui des partenaires qui a permis d’appuyer la réponse nationale à travers des actions de prévention et de sensibilisation des communautés à la demande des autorités. C’est dans cette dynamique que le projet a planifié et mis en œuvre des activités de prévention de la maladie en fournissant aux communautés de la zone d’intervention des quantités de masques, des kits sanitaires accompagnés de message de sensibilisation et d’actions de formation de formateurs sur les mesures barrières. Les médias locaux, les membres des organisations des jeunes et des femmes ont pris part et bénéficié de ces formations dans le cadre de l’appui de PBF à la réponse des pays (Mali et Niger) face à la COVID-19.

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  D’ici la fin du projet, les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits dans les zones du projet intégrant les femmes et les jeunes, préviennent et résolvent de manière efficiente les conflits au niveau local | Indicateur 1.1  Nombre de conflits non gérés en diminution au niveau communautaire | 6 | 50% de diminution par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes) | 30% de diminution par rapport à la situation de référence selon les femmes et les jeunes | 40% de diminution par rapport à la situation de référence selon les femmes et les jeunes |  |
| Indicateur 1.2  Niveau de satisfaction des communautés par rapport aux mécanismes de prévention et de gestion des conflits | Peu satisfaites | 1 par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait) | 3 | 2 |  |
| Indicateur 1.3  Appréciation de la participation des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits | 2 (diagnostics) | +2 niveaux par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Ne participe pas, 2. Participe, 3. Participe et défend son point de vue, 4. Participe, défend et fait accepter son point de vue) |  | 2 |  |
| Produit 1.1  Deux diagnostics détaillés sur les mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits sont disponibles sur leur fonctionnalité, efficacité, les degrés d’inclusion des femmes et des jeunes et les opportunités de collaboration entre les différents niveaux | Indicateur 1.1.1  Qualité des analyses situationnelles | **0** | 1 bon diagnostic détaillé disponible et validé |  | 1 diagnostic détaillé a été réalisé et validé par toutes les parties prenantes |  |
| Indicateur 1.1.2  Degré de contribution des femmes et des jeunes aux diagnostics | **0** | au moins 30% de leurs contributions sont pris en compte dans les rapports des diagnostics |  | 35 % de contribution des femmes et des jeunes dans le rapport diagnostic |  |
| Produit 1.2  Deux plans d’action sont élaborés et mis en œuvre pour renforcer les capacités des mécanismes et structures étatiques et non-étatiques de prévention et de gestion de conflits, et pour une meilleure intégration des femmes et des jeunes | Indicateur 1.2.1  Taux de mise en œuvre des plans d’action  (spécifier la valeur de l’indicateur pour les actions concernant les femmes et les jeunes) | **0** | **75%** |  | 75%  (35% pour les actions concernant les femmes et les jeunes dont 40% concernant les femmes) |  |
| Indicateur 1.2.2  Augmentation du nombre d’initiatives entreprises par les femmes et les jeunes avec les connaissances acquises en matière de prévention et gestion des conflits | **0** | 50% par rapport à la situation de référence |  | **23%** | L’évaluation devra compléter cette information |
| **Résultat 2**  D’ici la fin du projet, les forces de défense et de sécurité et les acteurs de la chaîne pénale intègrent les droits humains, particulièrement les droits des femmes et le genre dans leurs missions dans la zone d’intervention et développent une relation de confiance avec les communautés | Indicateur 2.1  Degré de confiance entre les communautés et les FDS / acteurs de la chaîne pénale | **3 diagnostics** | +1 niveau par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très confiant, 2. Confiant, 3. Peu confiant, 4. Pas du tout confiant) | Pas du tout confiant | 2 |  |
| Indicateur 2.2  Niveau de connaissance des droits et recours par les communautés locales | Très faible (niveau 1) (diagnostics) | +2 niveaux par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très bonne connaissance 2. Bonne connaissance ;3 Faible connaissance ;4 ne connais pas | Ne connais pas | Faible connaissance |  |
| Indicateur 2.3  Niveau d’appréciation de la collaboration entre les FDS et les acteurs de la chaîne pénale dans la zone du projet | Faible (niveau 1) (diagnostic) | +2 niveaux par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très bonne collaboration 2. Bonne collaboration ;3 Faible collaboration ;4 Absence de collaboration | Absence de collaboration | Faible collaboration |  |
| Produit 2.1  Quatre plan d'action de renforcement des capacités techniques des FDS et acteurs de la chaine pénale sur les question d'intégration des droits humains(y compris les droits des femmes et le genre) sont élaborés et mis en œuvre | Indicateur 2.1.1  Qualité des diagnostics | **0** | 4 diagnostics détaillés disponibles et validés par les FDS et les acteurs de la chaine pénale (2 par pays) |  | 2 diagnostics réalisés à Ansongo et Ménaka et 2 en cours de réalisation dans les communes de Bankilare, Goroual, Ayerou et Banibangou | La qualité est déterminée et attestée par la validation des diagnostics |
| Indicateur 2.1.2  Qualité des diagnostics | **0** | Niveau de prise en compte des femmes dans les plans de renforcement des capacités des FDS |  | Les rapports des diagnostics ont été restitués et validés incluant des recommandations sur la prise en compte des femmes dans les plans de Renforcement de Capacités |  |
| Produit 2.2  Deux plans d'action de renforcement de capacité des organisations de la société civile et des organisations de femmes sont élaborés et mis en œuvre sur les rôles mandats des FDS et des acteurs de la chaine pénale avec une approche basée sur les droits humains et le genre | Indicateur 2.2.1  Taux de mise en œuvre des plans d’action de renforcement de capacités des organisations de la société civile et des organisations de femmes | **0** | **75%** |  | **75%** |  |
| Indicateur 2.2.2 |  |  |  | N/A |  |
| Produit 2.3  Deux mécanismes de redevabilité sont opérationnels (missions FDS et acteurs de la chaîne pénale y compris l’intégration du genre) | Indicateur 2.3.1  Nombre de SOPs et d’outils mis en place et qui intègrent les questions de genre | 0 | **Cible : 6** |  | **6** |  |
| Indicateur 2.3.2  Nombre des mesures ou actions prises par chaque mécanisme pour protéger les droits des femmes et promouvoir le genre | 0 | Cible : 6 actions |  | **12** |  |
| **Résultat 3**  Le partage d’expériences et de bonnes pratiques ainsi que le plaidoyer sur les thématiques du projet sont promus par une approche transfrontalière et sous régionale | Indicateur 3.1  Construction d’un agenda commun sur les thématiques transfrontalières par les réseaux de femmes | **0** | **1** |  | **0** | La situation sécuritaire et les risques accrus pour les femmes dans la zone n’ont pas permis aux femmes bénéficiaires des deux pays de se rencontrer |
| Indicateur 3.2  Appréciation de la pertinence des bonnes pratiques documentées par rapport aux besoins d’apprentissage | A déterminer (diagnostics) | + 2 par rapport à la situation de référence et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes et les jeunes (selon le cas pour ces derniers)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait) | Insatisfait | Satisfait |  |
| Indicateur 3.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.1  Deux mécanismes de redevabilité sont opérationnels (missions FDS et acteurs de la chaîne pénale y compris l’intégration du genre) | Indicateur 3.1.1  Nombre de réseaux fonctionnels | **0** | 3 (un dans chaque pays et un au niveau transfrontalier) |  | 2 (un dans chaque pays) |  |
| Indicateur 3.1.2  Nombre d’initiatives communes de plaidoyer initiées par les réseaux d’organisations de femmes aux niveaux transfrontalier et sous régional | **0** | **3** |  | **0** |  |
| Produit 3.2  De bonnes pratiques relatives à l’amélioration du climat de confiance entre les FDS, les acteurs de la chaîne pénale et les communautés sont documentées et partagées | Indicateur 3.2.1  Nombre d’exercices de capitalisation conduits | **0** | 3 (1 exercice de capitalisation de bonnes pratiques par pays et 1 au niveau transfrontalier) |  | 2 (un exercice par pays) |  |
| Indicateur 3.2.2  Nombre de rapport de capitalisation diffusé | **0** | **1** |  | **1** |  |
| Produit 3.3 | Indicateur 3.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.4 | Indicateur 3.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.4.2 |  |  |  |  |  |

1. Sur la base de l’analyse des acteurs par exemple : étatiques = préfets, sous-préfets, chefs de cantons, élus locaux, maires, gouverneurs, conseils régionaux, tribunaux ; non-étatiques = chefs traditionnels, chefs religieux, leaders communautaires, comités locaux de paix et moniteurs d’alerte précoce, plateforme multi acteurs appuyées par ONU Femmes [↑](#footnote-ref-1)